

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 3 février 2015

Sur convocation de Jean-Claude Prost, maire de Buffières, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la mairie le 3 février 2015.

Membres présents :

Mmes Elise Dussably, Christiane Damman, Emilie Poulet.

Mrs Michel Labarre, René Duclos, André Lacas, Jean-Pierre Chatillon, Henri Mathonnière

Membre absent: Michel Cottin.

L'assemblée peut valablement délibérer. C. Damman est nommée secrétaire de séance. J-C Prost, Président de séance, déclare celle-ci ouverte à 20h.

1- **Approbation du compte rendu de la réunion précédente.**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- **Avenant au contrat de location du logement communal** (à côté de la mairie).

Le Conseil municipal prend délibération pour accepter un avenant au contrat de location de l'appartement en l'établissant aux noms de Valérie Faucheux et Éric Watrin.

3- **Remboursement de fioul au Foyer rural de Buffières.**

Le conseil municipal prend délibération pour le paiement d'un montant de 1067€ pour le fioul de la salle du 1000 clubs.

4- **Convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement proposé par l'ATD** relatif à l'efficacité énergétique du patrimoine bâti des collectivités (TEPOS).

Le conseil municipal prend délibération à l'unanimité pour approuver la convention d'adhésion au dispositif d'accompagnement proposé par l'ATD pour un montant de 47,79€HT.

Le référent énergie sera Christiane Damman.

5- **Information sur le pacte de solidarité.**

Le conseil municipal à l'unanimité donne quitus au maire pour voter favorablement pour le pacte de solidarité, le fonds de concours et le FPIC lors de la prochaine réunion de la CCC.

6- **Information sur la tarification incitative.**

Le conseil municipal à l'unanimité donne quitus aux délégués du SIRTOM pour voter favorablement pour la TI lors du prochain conseil syndical du SIRTOM.

7- **Questions diverses.**

+ Circulation : Afin de mettre en place une réglementation éventuelle de la circulation, une analyse de la globalité des problèmes posés semble nécessaire. Une rencontre aura lieu avec Mr Biard (responsable de la DRI de Cluny) Le maire et A.Lacas le mercredi 4 février.

+ Suite à la demande du maire de Curtil sur le coût des écoles, une réunion sera à prévoir avec l'ensemble des communes du RPI.

+ Le site internet de Buffières : la fréquentation est en forte hausse en décembre. 240 visites.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h15.

Secrétaire de séance
C.Damman

Président de séance
Jean-Claude. Prost